

Saint Augustin et la langue punique

Mustapha Lakhlif

Université de Montréal, Québec, Canada

Le lecteur des œuvres de saint Augustin ne peut s'empêcher de remarquer l'intérêt que portait l'évêque d'Hippone à la question linguistique en général et à la langue punique en particulier.

Nous n'avons pas la prétention, à travers cet article, de citer exhaustivement tous les témoignages que nous devons à Augustin sur l'usage de la langue punique¹.

Dans le milieu punicisé, où vivait saint Augustin, l'usage de la langue punique ou ce qui en restait², se révèle d'une extrême importance pour pouvoir communiquer avec les fidèles à la campagne. Plusieurs témoignages pourraient être utilisés comme arguments.

Saint Augustin était incapable de tenir une conversation ou de prêcher aux fidèles dans la langue punique. Ce dont étaient capables d'autres évêques africains contemporains³. Saint Augustin avait donc recours à des interprètes pour s'entretenir avec des paysans de la région d'Hippone qui ignoraient le latin⁴.

Cette pénurie de clergé maîtrisant la langue punique, dans les campagnes et les milieux ruraux, se sent cruellement d'après un document augustinien d'une importance exceptionnelle⁵. Il s'agit d'une des lettres découvertes récemment par le

¹ Sur cet usage du punique et les témoignages que nous devons à Augustin, cf. S. Lancel, « *La fin et la survie de la latinité en Afrique du Nord* », dans *Revue des études latines*, 59, 1981 (1982), p. 270-273 ; cf. aussi C. Lepelley, 2005, *Témoignages de saint Augustin sur l'ampleur et les limites de l'usage de la langue punique dans l'Afrique de son temps, dans Identités et cultures dans l'Algérie Antique*, Braind-Ponsart Cl. éd., Rouen, p. 127-153.

² L'un des sermons découverts récemment par François Dolbeau (Sermon Dolbeau 3, 8, *Vingt-six sermons au peuple d'Afrique*, Paris, 1996 : 489) atteste clairement que la *lingua punica* évoquée par Augustin était bel et bien du néo-punique, cf. C. Lepelley, *op.cit.* : 130. On déduit naturellement que, quand Augustin parlait de la langue punique, il faut comprendre le néo-punique.

³ Augustin, *Ep. Divjak 20**, 21, BA 46 B, p. 324.

⁴ Augustin, *Ep. 66, 2*, à Crispinus, évêque donatiste de Calama.

⁵ Il s'agit de la lettre Divjak 20*. D'après le récit de cette longue lettre, le jeune Antoninus, issu d'une famille pauvre, était pris en charge par l'Eglise d'Hippone avec sa mère et son beau-père. Il fut ordonné évêque à vingt ans, par Saint Augustin dans un contexte spécial, dans la localité de *Fussala* près d'Hippone (S. LANCEL, *Saint Augustin*, Paris, Fayard, 1999 : 357, localise *Fussala*, à titre d'hypothèse, dans la région montagneuse du Reguegma à une cinquantaine de kilomètres au Sud d'Hippone). Il s'est avéré que ce choix précipité d'Augustin était dramatique pour les fidèles de *Fussala*. Ce jeune évêque s'est entouré d'une milice et s'est livré à des déprédations et spoliations des fidèles de cette bourgade. D'après le récit de la même lettre, Antoninus s'est enrichi grâce à ses

savant autrichien Divjak. Augustin fut contraint d'ordonner, dans la précipitation, un jeune prêtre au nom d'Antoninus dans la bourgade de Fussala près de la ville d'Hippone. Antoninus parlait, en effet, le punique, et il pouvait donc communiquer avec les paysans punico-phones de Fussala⁶.

Dans les milieux ruraux, moins romanisés, les paysans parlaient le punique. Cependant, cette langue ne fut pas l'apanage des habitants de la campagne. A Hippone, par exemple, on comprenait la vieille langue de Carthage. Dans le sermon 167, Augustin cita un proverbe punique mais traduit en latin, car la majorité des fidèles ne comprenaient pas le punique : (*On connaît un proverbe punique, que je vous dirai cependant en latin, parce que vous ne connaissez pas tous le punique. C'est en effet un très vieux proverbe punique : « La peste demande une pièce de monnaie; donne lui en deux et qu'elle s'en aille! »*)⁷.

Augustin prêchait certainement en latin. On avait déjà signalé qu'il ne parlait pas le punique, car plusieurs témoignages le montrent dans l'obligation de recourir aux services des interprètes punico-phones. Il connaissait, néanmoins, plusieurs mots de cette langue. Pourtant, quand Augustin était jeune rhéteur à Rome, il fut trahi par son accent africain, même s'il maîtrisait le latin. Il était même taquiné par ses jeunes étudiants italiens⁸. Des années plus tard, il fut aussi la cible de l'attaque féroce de son adversaire pélagien, le jeune évêque italien Julien d'Eclane. Dans une virulente polémique, Julien lança cette méchante insulte à l'adresse d'Augustin :

prévarications, au point de bâtir une belle demeure à Fussala (*Ep.* 20*, 31). Augustin confirme aussi qu'Antoninus « n'a pas hésité à acheter des fermes, en son nom et non au nom de l'Eglise » Cf. *Ep.* 20*, 29. S. LANCEL, *L'affaire d'Antoninus de Fussala : pays, choses et gens de la Numidie d'Hippone saisis dans la durée d'une procédure d'enquête épiscopale* (*Ep.* 20*), in *Les Lettres de Saint Augustin découvertes par J. Divjak. Communications présentées au Colloque des 20 et 21 septembre 1982*. Paris, Etudes Augustiniennes, 1983 : 267-284, (p. 283), pense, avec justesse, qu'« Au-delà de la nécessité réelle où il se trouvait, lui, premier évêque de Fussala, de se loger, Antoninus avait réalisé le rêve du petit paysan pauvre transplanté tout enfant à la ville. C'est évidemment pour conserver cette maison « bourgeoise », symbole de son pouvoir et monument de sa réussite temporelle, qu'Antoninus se cramponnait si fort à son siège de Fussala. » Ces agissements ont provoqué la colère des fidèles, qui ont adressé plusieurs doléances à l'Eglise d'Hippone. Le jeune évêque fut destitué par la suite de ses fonctions. Antoninus adressa, par contre, un appel au pape Boniface et un autre à son successeur Célestin 1er. Il compte aussi intervenir auprès de Fabiola à cause de sa grande influence dans les milieux ecclésiastiques à Rome. Fabiola était une amie commune au jeune évêque Antoninus et à saint Augustin. S. LANCEL suppose même qu'elle avait des propriétés terriennes dans la région d'Hippone. Et c'est exactement dans ce contexte qu'il faut comprendre la lettre 20*. Saint Augustin compte couper court à la démarche d'Antoninus, en le démasquant auprès de Fabiola. On ignore le dénouement de cette affaire. Les détails de cette histoire nous font connaître aussi une riche dame propriétaire du *fundus Thogonoetensis*, assez puissante pour pouvoir écrire à saint Augustin pour manifester son refus d'Antoninus comme évêque sur ses terres. Cf. *Ep.* 20*, 10 ; 14 ; 17. Sur ce manque cruel du clergé parlant la langue punique, voir la lettre 84 (*Ep.* 84, 2, *CSEL* 34, 2, p. 393, à Novatus, évêque de *Sitifis*) et la nouvelle interprétation qu'en donne Claude Leppeley, (2005 : 150).

⁶ Augustin, *Ep. Divjak* 20*, 3, BA 46 B, p. 296-298, à Fabiola. Voir aussi (*Ep.* 209, 3, *CSEL* 57, p. 348, au pape Célestin).

⁷ Augustin, Sermon 167, 4.

⁸ Augustin, *De Ordine*, II, 17, 45.

« le Punique », ou le « discutailleur (*disputator*) punique » : « *Qu'y a-t-il de plus monstrueux que ce que raconte le Punique ?* »⁹. Dans sa réponse, saint Augustin donna du fil à retordre à ce jeune évêque très arrogant et infatué de lui-même : « *Ne va pas, parce que tu es né en Apulie [aujourd'hui les Pouilles] penser l'emporter par ta race sur ces Puniques que tu n'es pas capable de vaincre par l'esprit* »¹⁰. Ce quelibet « le Punique » pourrait bien être une réminiscence du texte de Plaute intitulé *Poenulus*.

L'aspect d'africanisme est palpable chez Augustin. Ce sentiment de fierté de son africanisme¹¹, de son appartenance à cette ancestrale civilisation punique¹². En tout cas, Augustin était fier de ses origines africaines et de la langue punique. En parlant d'Apulée de Madaure dans la lettre 138, Augustin se sentait Africain comme lui : « *Apulée, pour ne parler que de lui (car, africain comme nous, nous le connaissons mieux)...* »¹³ On renvoie aussi à la lettre-réponse d'Augustin à son ancien professeur, le grammairien Maxime de Madaure qui se moquait des noms puniques des martyrs africains (Miggin et Namphamo) : « *Vous avez pu vous oublier vous-même jusqu'à attaquer les noms puniques, vous, homme d'Afrique écrivant à des Africains, et lorsque l'un et l'autre nous sommes en Afrique [...] Si vous condamnez le punique, il faut nier ce qui est dit par de très savants hommes, que les livres puniques renferment beaucoup de bonnes choses dont on se souvient ; il faut regretter d'être né ici au berceau de cette langue.* »¹⁴.

⁹ Cf. Dorothea Weber 2003, « *For What Is so Monstrous as What the Punic Fellow Says ?* » Reflections on the Literary Background of Julian's Polemical Attacks on Augustine's Homeland, dans *Augustinus Afer. Saint Augustin, africanité et univèrsalité, Actes du colloque d'Alger-Annaba*, avril 2001, Fux P.-Y., Roessli J.-M., Wermelinger O. éd., Fribourg, p. 75-82.

¹⁰ Voir l'attaque de Julien et la contre-attaque de saint Augustin dans Augustin, *Contra Iulianum opus imperfectum*, VI, 18.

¹¹ Ce sentiment de fierté de son africanité, on peut le constater aussi chez son prédécesseur, le grand polémiste africain Tertullien qui raille, avec son ironie habituelle, les soins apportés par les femmes carthagoises à la coiffure. Il interdit fermement à la femme de se teindre les cheveux : « *J'en vois également qui se teignent les cheveux au safran : elles rougissent même de leur nation, regrettant qu'on ne les ait pas fait naître en Germanie ou en Gaule. Aussi changent-elles de patrie [...] par les cheveux...* » Cf. TERTULLIEN, *De cultu feminarum*, II, 6, 1-2.

¹² En lisant l'excellent ouvrage de Peter Brown, *La vie de saint Augustin*, Paris, 1971 (2001 : 23), ce grand augustinien prétend qu' « *Il est fort peu probable qu'Augustin ait jamais parlé d'autre langue que le latin. Entre la culture exclusivement latine dans laquelle il a été élevé avec tant de succès et quelconque « tradition » indigène préexistante, il y avait tout l'abîme qui sépare, sur le plan des valeurs, la civilisation de la barbarie* ». On croit qu'on a ici un jugement de valeur assez surprenant de la part de ce grand historien. Cf. en dernier lieu, le point de vue prudent du regretté SERGE LANCEL, *Saint Augustin, op. cit.*, p. 20-21.

¹³ Augustin, *Ep.* 138, 19.

¹⁴ Augustin, *Ep.* 17, 2. Dans cette lettre Augustin fait allusion aux *libris punicis*. Concernant ces livres puniques, Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XVIII, 22, mentionne que le Sénat romain fit don des bibliothèques de Carthage aux rois africains après la prise de cette ville. Le Sénat ordonna aussi la traduction en latin du traité d'agronomie de Magon. Salluste, *Bellum Jugurthinum*, 17, en relatant la géographie et les peuples de l'Afrique, avoue avoir exploité la traduction de ces « *libris punicis* » qu'il attribue au roi Hiempsal ; et qu'Ammien Marcellin (*Histoire*, XXII, 15, 8) attribue au roi Juba II.

Le jugement hâtif et provoquant de Peter Brown nous incite à répliquer par des témoignages d'Augustin lui-même. Ce dernier n'a jamais utilisé le qualificatif *barbare* pour désigner la civilisation punique ; ou *barbares* pour qualifier les paysans punicophones¹⁵.

Par contre, Augustin attribue mystérieusement le terme « *barbares* » aux peuples africains parlant la langue libyque. D'ailleurs, c'est la seule allusion que saint Augustin consacre à cette langue, la langue maternelle de l'Afrique si l'on ose dire : « Nous savons en Afrique plusieurs races barbares dont la langue est une. » (*in Africa barbaras gentes in una lingua plurimas novimus*)¹⁶. On a déjà noté qu'Augustin n'utilise jamais le qualificatif de *barbares* pour désigner les paysans punicophones. La notion du *Barbaricum* (le monde barbare) n'a pas une signification péjorative chez saint Augustin, elle désignait vraisemblablement les peuples vivant hors du *limes* romain et ne parlant pas le latin.

Le silence de saint Augustin concernant la langue ancestrale de l'Afrique paraît assez surprenant. Pourtant, les archéologues confirment que la Numidie orientale est la région qui nous a livré la majeure partie des inscriptions libyques. Il semble que l'évêque d'Hippone ignorait complètement l'idiome libyque.

L'Afrique romaine fut certainement le terrain fertile d'un important brassage humain, où s'est développé aussi plusieurs langues en parfaite coexistence : le libyque, le punique, le latin et le grec. Ce qui a poussé Marcel Bénabou à confirmer que le multilinguisme semble être la règle dans l'Afrique romaine¹⁷.

¹⁵ Claude Lepelley, *L'Afrique et sa diversité vues par saint Augustin*, dans *Saint Augustin, la Numidie et société de son temps*, Actes du Colloque Sempam-Ausonius Bordeaux, 10-11 octobre 2003, p. 29-43 (p. 30).

¹⁶ Augustin, *La Cité de Dieu*, livre XVI (6, 2).

¹⁷ Marcel Bénabou, *La résistance africaines à la romanisation*, Paris, 1976, p. 488.